

Quel programme pour Paris en matière numérique ?

Paris est le siège d'un grand nombre d'associations et de collectifs qui agissent autour des problématiques numériques. Nous avons des interrogations sur ce que les candidats aux municipales ont prévu (ou pas ?) sur le sujet dans leur programme. Ces questions sont destinées à essayer d'établir un point de comparaison entre les différentes listes.

Les pouvoirs publics, au niveau (inter)national comme local, prennent de plus en plus souvent position, pour leur équipement propre (bureautique, serveurs divers, formats des fichiers échangés, etc) pour des solutions alternatives, souvent basées sur des formats ouverts pour permettre une meilleure interopérabilité.

1. Quelle position avez-vous sur le sujet ?
2. Quelles dispositions de votre programme municipal adressent ce sujet ?

Certaines collectivités publiques ont prévues une exigence systématique sur l'interopérabilité et sur les formats ouverts dans leurs appels d'offre et dans la passation des marchés publics.

3. Quelles sont les propositions dans ce domaine de votre liste ?
4. D'autres dispositions peuvent concerner les acteurs locaux (leur réserver tout ou partie de ces marchés, par exemple), quelle est votre position sur ce thème ?

Le secteur informatique représente une part importante de l'économie parisienne, et dans ce secteur les entreprises du logiciel libre jouent un rôle particulier (emploi véritablement local, et pas simple revente de solutions importées, par exemple).

5. Quelles dispositions de votre programme permettent d'accompagner le développement de ce secteur de l'économie parisienne ?

Le secteur du logiciel libre est identifié comme un secteur clef de l'économie. À tel point qu'un pôle de compétitivité sur le sujet existe en Île-de-France. Ce secteur est, en grande partie, animé par des associations. Nombre d'entre elles ont leur siège à Paris, et mènent tout ou partie de leur activité à Paris. On trouve aussi des associations, à Paris, dans tous les domaines du numérique.

6. Quelle place avez-vous prévu pour aider ces associations dans la politique municipale ?
7. Quelle implication avez-vous prévue des experts issus de ce monde associatif dans les choix de politique municipale ?

Le tournant du numérique est probablement le changement de culture et de société le plus important depuis la révolution industrielle. Ce tournant a des impacts mineurs, comme le passage à l'appareil photo numérique, et d'autres impacts beaucoup plus complexes, comme le changement du rapport à la connaissance, ou des changements très profonds dans notre société (cf. « Confessions d'un voleur », Laurent Chemla, Ed. Denoël, disponible en ligne <http://www.confessions-voleur.net>).

Ces changements demandent un accompagnement, bien entendu national, mais aussi, de manière très importante, municipal.

8. Quelles dispositions proposez-vous pour permettre la formation des enfants, non à un outil, mais bien à des concepts ?
9. En matière éducative, quelles sont les dispositions de votre programme permettant d'accompagner le tournant numérique ?
10. Quels plans d'équipement avez-vous prévu, et suivant quelles orientations ?
11. Quelles solidarités avez-vous prévu pour permettre à l'ensemble des enfants scolarisés d'avoir le même niveau d'équipement ?
12. Comment vos propositions s'articulent-elles avec les politiques (ou l'absence de politique) départementales, régionales et nationales ?

Le tournant numérique ne concerne pas que nos enfants: il est rapide, et s'imposera aussi aux adultes, sortis du circuit scolaire.

13. Quelles sont vos propositions pour permettre l'éducation populaire dans ce domaine ?
14. Quel accompagnement proposez-vous pour les analphabètes de l'ère numérique ?
15. Que proposez-vous pour que la fracture sociale ne s'accompagne pas d'une fracture numérique entre parisiens ?

L'arrivée de la fibre optique à Paris est un enjeu important. Bien entendu un enjeu industriel, mais pas seulement. En particulier, la fibre optique est une opportunité de faire revenir une notion de service public dans l'accès au réseau et aux contenus numériques. Cette arrivée de la fibre optique peut être l'occasion d'asseoir les oligopoles actuels, ou de permettre une dynamique locale et sociale.

16. Quelle est la position de votre liste sur le développement actuel de la fibre optique à Paris ?
17. Quelles sont vos propositions pour permettre que des opérateurs locaux, rendant un service de proximité aux particuliers et aux entreprises, émergent à Paris ?
18. Quelle utilisation proposez-vous des compétences en matière de communications électroniques ouvertes par l'article L1425-1 du code des collectivités territoriales ?
19. Quelle articulation avez-vous prévue entre les initiatives privées et les volontés publiques en matière de développement de la fibre optique ?

L'une des conséquences de ce tournant numérique et du succès du modèle économique du libre, est l'utilisation de ce modèle dans des secteurs nouveaux. Par exemple, dans le monde de la création, le modèle de l'art libre se développe rapidement. Il offre une approche nouvelle de la diffusion de la culture, en permettant de s'affranchir d'une partie de la contrainte économique.

20. Votre programme prend-il en compte ce mouvement ?
21. Quelles dispositions, en matière de politique culturelle, votre programme propose-t-il qui permettent d'inclure l'art libre ?
22. Quels espaces de diffusion proposez-vous pour ces nouvelles formes de création ?
23. Les licences de l'art libre permettent de garantir une meilleure pérennité des créations, par exemple en s'affranchissant de l'extinction d'une activité économique, quel recours prévoyez-vous à ces licences pour garantir que les créations sponsorisées par la municipalité seront pérennes ?
24. Quel référencement proposez-vous des livres et des artistes issus du monde du libre ?

Tous ces problèmes, soulevés par le tournant numérique, sont complexes et transverses. Ils touchent à de très nombreux domaines de l'action municipale (éducation, économie, déploiement des réseaux, politique culturelle, etc).

25. Y a-t-il, sur vos listes, quelqu'un désigné pour traiter de ces sujets?

26. Quel mode d'action et d'organisation proposez-vous pour permettre une politique dynamique et véritablement transverse sur le sujet?